



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 54752

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés d'insertion professionnelle des personnes reconnues handicapées par la COTOREP. Dans la pratique, les mesures de formation et d'aide au reclassement professionnel se heurtent à des difficultés liées à des critères d'âge ou géographique et, semble-t-il, plus particulièrement en ce qui concerne la COTOREP de Paris. Il lui demande si le Gouvernement peut préciser le dispositif professionnel d'insertion et de formation susceptible d'être proposé aux personnes handicapées afin de pallier ces insuffisances.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54752

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6809